

Questions orales

Que la Chambre reproche au ministre d'État chargé des Mines de se montrer aussi indifférente aux répercussions qu'ont les mesures fiscales rétrogrades du gouvernement fédéral et sa politique défavorable aux investissements sur l'industrie minière canadienne.

Mme le Président: La motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LA POSITION DES ÉGLISES À L'ÉGARD DES ESSAIS DES MISSILES
CRUISE

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Hier, les chefs des principales Églises chrétiennes du Canada sont venus demander au premier ministre (M. Trudeau), au nom de leurs fidèles, d'interdire tout essai des missiles de croisière au Canada et de mettre un terme à la production de pièces destinés aux armes nucléaires dans notre pays. Je propose donc, avec l'appui du député de Winnipeg-St. James (M. Keeper):

Que le premier ministre réponde maintenant publiquement à la requête de millions de Canadiens que les chefs des Églises lui ont présentée hier.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord, à l'unanimité, pour mettre cette motion en délibération?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'ABANDON DES ESSAIS DES MISSILES DE CROISIÈRE

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43. Les Canadiens se sont prononcés en très grand nombre en faveur d'un désarmement nucléaire équilibré dans les référendums qui ont été organisés d'un bout à l'autre du pays le mois dernier. Les habitants des localités de Port Alberni et de Nanaimo, dans l'île de Vancouver, ont voté à 79 et 82 p. 100 respectivement en faveur de résolutions en ce sens, tandis que les étudiants du collège de Malaspina, à Nanaimo, ont déclaré leur campus zone dénucléarisée. Voilà pourquoi je propose, appuyé par le député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett):

Que le Parlement ordonne au gouvernement d'abandonner son projet d'autoriser l'essai les missiles de croisière en sol canadien, de reformuler sa politique étrangère de façon à promouvoir la paix mondiale et de déclarer le territoire canadien zone dénucléarisée.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES COURS DE CITOYENNETÉ

LES ALLÉGATIONS FAITES PAR LE MINISTRE À PROPOS DES
JUGES

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre du Travail a fait des allégations très graves à propos de la cour de la citoyenneté canadienne. Le ministre a prétendu notamment que le nombre de candidats rejetés est l'un des critères utilisés pour déterminer si les juges font bien leur travail. Il a dit en outre qu'il y a des conflits entre les juges francophones et anglophones et qu'on s'efforce délibérément d'empêcher que des candidats d'un groupe ethnique soient interrogés par un juge du même groupe. Le premier ministre convient-il que ces allégations portent atteinte à la réputation de la cour de la citoyenneté canadienne et enquêtera-t-il pleinement sur les très sérieuses allégations faites par le ministre du Travail?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'avais pas entendu parler de ces allégations, mais je prendrai note de la question et je me renseignerai, comme le député l'a suggéré.

M. Lawrence: Nous savions que nous pouvions compter sur vous.

LES ALLÉGATIONS CONCERNANT L'APPLICATION DES RÈGLES

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Le premier ministre le fera-t-il en même temps qu'il se renseignera sur la question que j'ai soulevée hier?

Fera-t-il en même temps enquête sur les allégations du ministre du Travail selon lesquelles on applique maintenant des règles et des règlements qui n'ont aucun rapport avec la loi sur la citoyenneté? S'assurera-t-il que les députés libéraux n'exercent pas des pressions politiques sur le fonctionnement quotidien des cours de citoyenneté et le travail des juges, qui, comme je l'ai signalé hier, subissent d'une part l'influence des membres de son parti et sont d'autres part victimes des invectives d'un membre de son cabinet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, cela ne me semble pas constituer une question supplémentaire. Je me suis renseigné sur la question soulevée hier par le député, mais je ne veux pas donner moi-même la réponse détaillée que le ministre pourrait donner aujourd'hui à la Chambre. Il me semble cependant que ce n'est pas influencer les tribunaux que d'encourager les immigrants à devenir citoyens canadiens. Notre parti . . .